Page : 1/9

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision: 18.02.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Silikon-Entferner
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Falcone Bauchemie AG Wägitalstrasse 22 CH – 8854 Siebnen

Tel.: +41 55 410 20 30 Fax: +41 55 410 20 28

· Service chargé des renseignements:

Email: info@falcone.ch Tel.: +41 55 410 20 30

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre suisse d'information toxicologique, Zurich

+41 (0)44 251 51 51 ou 145 (depuis la Suisse)

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich

+41 (0)44 251 51 51 oder aus der Schweiz: Tel 145

Centro Svizzero d'informazione tossicologica +41 (0)44 251 51 51 o dalla Svizzera: Tel 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger GHS02, GHS05, GHS07, GHS09
- · Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Page : 2/9

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision : 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

(R)-p-mentha-1,8-diène

Alcohol C13-iso, ethoxylated 5 EO

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

| · Composants dangereux:          |  |               |  |  |
|----------------------------------|--|---------------|--|--|
| CAS: 5989-27-5                   | (R)-p-mentha-1,8-diène   | 50-100%       |  |  |
| EINECS: 227-813-5                | 🏠 Flam. Liq. 3, H226; 🔖 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic<br>1, H410; 🐧 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 |               |  |  |
|                                  |  | 5 100/        |  |  |
| CAS: 9043-30-5<br>NLP: 500-027-2 | Alcohol C13-iso, ethoxylated 5 EO  | 5-10%         |  |  |
| CAS: 111-76-2                    | Eye Dam. 1, H318 2-butoxyéthanol   | <i>≤</i> 2.5% |  |  |
|                                  | 2-butoxyethanoi<br>••• Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332;                                   | ≥2,5%         |  |  |
| Reg.nr.: 01-2119475108-36        | Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319  |               |  |  |

<sup>·</sup> Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

Page: 3/9

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision: 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

(suite de la page 2)

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: *Sans autre indication, voir point 7.*
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

VME (Suisse) Valeur momentanée: 80 mg/m³, 14 ppm

Valeur à long terme: 40 mg/m³, 7 ppm

S SSc;

(suite page 4)

*Page : 4/9* 

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision : 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

(suite de la page 3)

### 111-76-2 2-butoxyéthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 98 mg/m³, 20 ppm

Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm

H B SSc:

#### · DNEL

### 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

Inhalatoire DNEL long term systemic effects 8,33 mg/m3 (general population)

33,3 mg/m3 (workers)

#### · PNEC

#### 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

PNEC aqua 0,0054 mg/l (fresh water)
PNEC sediment 1,32 mg/kg (fresh water)
PNEC ground 262 mg/kg (ground)

## · Composants présentant des valeurs limites biologiques:

### 111-76-2 2-butoxyéthanol

BAT (Suisse) 150 mg/g Kreatinin

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue

durée: après plusieurs périodes de travail

Paramètre biologique: Butoxyessigsäure (nach Hydrolyse)

### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

- · Matériau des gants Gants en néoprène
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
• Odeur: Caractéristique
• Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

(suite page 5)

Page : 5/9

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision : 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

|  | (suite de la page  |
|--|--|
| Changement d'état<br>Point de fusion/point de congélation:<br>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | <30 °C<br>Non déterminé.   |
| Point d'éclair   | 43 °C  |
| Inflammabilité (solide, gaz):  | Non applicable.  |
| Température d'inflammation:  | 255 ℃  |
| Température de décomposition:  | Non déterminé.   |
| Température d'auto-inflammabilité:   | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.   |
| Propriétés explosives:   | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélang explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| Limites d'explosion:   |  |
| Inférieure:  | 0,7 Vol %  |
| Supérieure:  | 6,1 Vol %  |
| Pression de vapeur à 20 °C:  | 2,3 hPa  |
| Densité à 20 °C:   | 0,858 g/cm³  |
| Densité relative   | Non déterminé.   |
| Densité de vapeur:   | Non déterminé.   |
| Taux d'évaporation:  | Non déterminé.   |
| Solubilité dans/miscibilité avec   |  |
| l'eau:   | Pas ou peu miscible  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau:   | Non déterminé.   |
| Viscosité:   |  |
| Dynamique:   | Non déterminé.   |
| Cinématique:   | Non déterminé.   |
| Solvants organiques:   | 88,7 %   |
| Eau:   | 2,6 %  |
| VOCV (CH)  | 88,70 %  |
| 9.2 Autres informations  | Pas d'autres informations importantes disponibles.   |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: |                                  |                      |  |
|---|----------------------------------|----------------------|--|
| 5989-27-5   | 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène |                      |  |
| Oral  | LD50                             | >2.000 mg/kg (rat)   |  |
| Dermique  | <i>LD50</i>                      | >5.000 mg/kg (lapin) |  |

(suite page 6)

Page : 6/9

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision : 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

(suite de la page 5)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

#### 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

EC50 (48h) 0,36 mg/l (Daphnia magna)

EC50 (72h) 8 mg/l (Desomdemus subspicatus)

LC50 (96h) 0,72 mg/l (Pimephales promelas)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Très toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Très toxique pour organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

(suite page 7)

Page : 7/9

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision: 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

(suite de la page 6)

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

|   | · Catalogue européen des déchets |  |  |  |  |
|---|----------------------------------|--|--|--|--|
|   |                                  | DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT<br>DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES<br>FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT |  |  |  |
|   | 20 01 00                         | fractions collectées séparément (sauf section 15 01)   |  |  |  |
| ſ | 20 01 29*                        | détergents contenant des substances dangereuses  |  |  |  |

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

| 14.1 Numéro ONU  |   |
|--|---|
| ADR, IMDG, IATA  | UN1993  |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU<br>ADR | 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. ((R)-<br>mentha-1,8-diène), DANGEREUX POU<br>L'ENVIRONNEMENT |
| IMDG   | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. ((R)-p-mentha-1, diene), MARINE POLLUTANT                            |
| IATA   | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. ((R)-p-mentha-1, diene)  |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport               |   |
| ADR, IMDG  |   |
|  |   |
| Classe<br>Étiquette                                      | 3 Liquides inflammables.  |
| IATA   |   |
|  |   |
| Class<br>Label   | 3 Liquides inflammables.  |
| 14.4 Groupe d'emballage<br>ADR, IMDG, IATA               | III   |
| 14.5 Dangers pour l'environnement:<br>Marine Pollutant:  | Oui   |
| Marquage spécial (ADR):                                  | Signe conventionnel (poisson et arbre)<br>Signe conventionnel (poisson et arbre)              |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par             |   |
| l'utilisateur  | Attention: Liquides inflammables.   |
| Indice Kemler:   | 30  |

(suite page 8)

Page: 8/9

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision: 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

|   | (suite de la page   |
|---|---|
| · Stowage Category  | A   |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'anne<br>de la convention Marpol et au recueil IBC | e <b>xe II</b><br>Non applicable.   |
| · Indications complémentaires de transport:   |   |
| · ADR<br>· Quantités limitées (LQ)<br>· Quantités exceptées (EQ)                            | 5L<br>Code: E1<br>Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 n<br>Quantité maximale nette par emballage extérieur: 100<br>ml |
| <ul> <li>Catégorie de transport</li> <li>Code de restriction en tunnels</li> </ul>          | 3<br>D/E  |
| · IMDG<br>· Limited quantities (LQ)<br>· Excepted quantities (EQ)                           | 5L<br>Code: E1<br>Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml<br>Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml                |
| · ''Règlement type'' de l'ONU:  | UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. ((R)-F<br>MENTHA-1,8-DIÈNE), 3, III, DANGEREUX POU<br>L'ENVIRONNEMENT                             |

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO

El Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)

| · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu |           |  |
|---|-----------|--|
| parfums (LIMONEN)   | ≥30%      |  |
| agents de surface non ioniques  | ≥5 - <15% |  |

- · VOCV (CH) 88,70 %
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 9)

Page: 9/9

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 18.02.2020 Numéro de version 6 Révision: 18.02.2020

Nom du produit: Silikon-Entferner

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 8)